

Règlement de la course pédestre “La Narbonnaise” du 28 octobre 2017

L'épreuve :

La Narbonnaise aura lieu le 28 octobre 2017 à Narbonne dans le cadre d'Octobre Rose

Il s'agit d'une course pédestre à effectuer à allure libre sans classement au temps ni à la place.

Le parcours consiste en une boucle de 2 km en centre-ville à parcourir de 1 à 4 fois en fonction de sa condition et de sa catégorie d'âge.

Le départ sera donné à 10h Place de l'Hôtel de Ville, l'heure limite de fin de course étant fixée à 11h30.

Aucun accompagnement à vélo n'est autorisé.

Le parcours ne permet pas l'accueil des athlètes en fauteuil.

Les participants mineurs devront être en possession d'une autorisation parentale de participation.

Les distances maximales autorisées sont fixées selon les catégories d'âge (au 31 décembre).

Poussins (10-11 ans) : 1,5 km

Benjamins (12-13 ans) : 3 km

Minimes (14-15 ans) : 5 km

A partir de Cadet (16 ans) pas de restriction pour participer à l'épreuve.

Les catégories en dessous de Poussins ne sont pas autorisées à participer à cette épreuve.

Inscriptions :

L'épreuve est ouverte aux licenciés FFA ainsi qu'aux non licenciés FFA.

Les inscriptions auront lieu à partir de 8h place de l'Hôtel de Ville. La clôture des inscriptions est prévue à 9h45.

Chaque participant devra remplir et signer le bulletin d'inscription qui sera fourni par l'organisateur le jour de l'épreuve ou qu'il pourra télécharger sur le site de la ville de Narbonne.

Le droit d'inscription est fixé à 5€, l'intégralité des sommes perçues sera reversée à l'association ADOC11.

Assurance :

La responsabilité civile de l'organisateur est couverte par la police d'assurance de la FFA. Sauf, s'ils y ont renoncé, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Les autres participants devront être couverts par leur assurance personnelle couvrant les dommages corporels.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de biens personnels ainsi qu'en cas de défaillance physique ou psychique.

Assistance médicale :

Une équipe de secouristes de la Protection Civile de l'Aude sera présente durant la manifestation. Elle sera en liaison radio avec le service d'urgence de l'hôpital.

Droit à l'image :

Les participants renoncent à tout droit à l'image pour les photos ou vidéos prises durant la manifestation. Celles-ci pourront être utilisées par les organisateurs. Toute personne ne souhaitant pas que son image ou son nom apparaisse, doit le faire savoir, par écrit, aux organisateurs.

L'inscription fait office d'acceptation du présent règlement.